

Intitulé de la formation **Formation au risque électrique**

Personnel électricien effectuant des interventions d'ordre électrique Formation en recyclage

Domaine **Qualité, santé et sécurité au travail**

Version 06/2022

Éligible CPF Non Oui

Objectifs

Objectif de la formation

Renouvellement de l'habilitation électrique

Objectifs pédagogiques (Être capable de...)

- Appliquer les prescriptions de sécurité pour des travaux d'ordre électrique (points fondamentaux, actualisation et remise à niveau des connaissances et des compétences en sécurité),
- Identifier les connaissances et l'étendue des tâches et secteurs autorisés par son niveau d'habilitation.



Durée : 1,5 j de formation soit **10,5h par stagiaire**

Modalité : Présentiel

Effectif : De 4 à 10 personnes



Accessibilité Pour les personnes en situation de handicap, en amont de la formation, nous contacter afin de déterminer les aménagements à adapter.



Public concerné

- Personnel effectuant des travaux d'ordre électrique, en basse tension et dont le titre va ou vient d'expirer (validité 3 ans)



Prérequis et niveau d'entrée

- Etre titulaire d'un titre d'habilitation en limite de validité (à présenter au formateur en début de formation)
- **Se munir d'un écran facial, de gants isolants et d'un V.A.T.**
- Chaque participant devra être **médicalement apte** à la soumission aux risques électriques



Moyens et méthodes pédagogiques

- Questionnaire de positionnement préalable à nous retourner en cas de changements de postes et/ou d'évolution des missions confiées sur ou à proximité d'installations électriques depuis le dernier titre
- **Classe** alternant apports théoriques dynamiques, films pédagogiques, vidéo, quiz, qcm corrigés, travaux dirigés et retours de bonnes pratiques permettant à l'intervenant de s'assurer de la bonne compréhension de chacun
- **Travaux pratiques** mettant en œuvre toutes les prescriptions de sécurité
- **Livret mémo** fourni.



Évaluation

De la satisfaction du module par le stagiaire

- Questionnaire écrit

Des acquis du stagiaire

La NF C 18-510 fixe les modalités et critères d'évaluation suivants :

- **Théorie** ; QCM noté de plusieurs questions avec un temps alloué d'1 Heure. Note > 14/20 = 70% minimum de réponses exactes.
- **Mise en situation pratique** : A = sans erreur / B = erreur acceptable (minime) / C = erreur majeure (pouvant causer un risque pour la personne ou un tiers) / D = erreur grave (comportement dangereux : mise en danger de la personne ou un tiers).

Critères d'acceptation de l'évaluation pratique ; aucun D et un seul C pour chaque mise en situation et le comportement doit être en adéquation avec les opérations à effectuer.



Sous l'égide du Conseil Régional et de l'Agefiph, notre organisme de formation a signé la charte pour l'accueil des personnes en situation de handicap.

EESC BUSINESS CAMPUS 12 - CAMPUS XII^e AVENUE
N° déclaration d'existence : 76 12 01010 12 - **SIRET** : 900 038 167 00012
Siège social : CAMPUS XII^e AVENUE Cité de l'Entreprise et de la Formation
 5 rue de Bruxelles BP 3349 12033 RODEZ Cedex 9
Site de Rodez : 5, rue de Bruxelles - **Site de Millau** : 38 boulevard de l'Ayrolle
Tél : 05 65 77 77 00 **Mail** : fpc@campus12avenue.fr **Web** : www.campus12avenue.fr

Programme de formation

– Recyclage recommandé tous les 3 ans.



Qualité et profil de l'animateur

- Animateur spécialisé intervenant pour le compte de CAMPUS XII^e AVENUE



Sanction de la formation

- Après contrôle des connaissances théoriques et pratiques, le formateur émet **un titre pré-rédigé (avis)**, en fonction des travaux à effectuer, adressé à l'entreprise.
- En 2020, 100 % d'avis favorables délivrés avec une moyenne sur la théorie de 88 %.
- En 2021, 100 % d'avis favorables délivrés avec une moyenne sur la théorie de 87 %.
- En 2022, 100 % d'avis favorables délivrés avec une moyenne sur la théorie de 87 %.
- Délivrance d'une **attestation de formation individuelle**



Contenu de formation

½ JOURNEE N°1

L'APPAREILLAGE : ROLE ET FONCTIONNEMENT

- Appareils d'ouverture et de fermeture
- Sectionneur
- Disjoncteur
- Interrupteur

CONSIGNATION, RESPONSABILITE, DOCUMENTS

- Règles à observer suivant la nature des installations
- Description des étapes de la consignation
- Obligations administratives

NOTIONS ELEMENTAIRES DE SECOURISME ET PROCEDURE A SUIVRE EN CAS D'ACCIDENT OU D'INCENDIE ELECTRIQUE

½ JOURNEES N°2 ET 3

- Rappels pratiques du rôle et du fonctionnement de l'appareillage et des protections
- Consignation en BT
- Mise en œuvre des EPI

Contact formation

- Lionel DÉLÉRIS – 05 65 75 56 99 – l.deleris@campus12avenue.fr
- Anne JEANJEAN – 05 65 59 59 03 – a.jeanjean@campus12avenue.fr
- Céline LONGUET – 05 65 75 56 77 – c.longuet@campus12avenue.fr
- Amélie MOULY – 05 65 75 56 84 – a.mouly@campus12avenue.fr

- Site de Rodez – intra et sur-mesure
- Site de Millau – inter, intra et sur-mesure
- Site de Rodez – inter
- Site de Rodez – intra et sur-mesure



Sous l'égide du Conseil Régional et de l'Agefiph, notre organisme de formation a signé la charte pour l'accueil des personnes en situation de handicap.

EESC BUSINESS CAMPUS 12 - CAMPUS XII^e AVENUE
 N° déclaration d'existence : 76 12 01010 12 - SIRET : 900 038 167 00012
 Siège social : CAMPUS XII^e AVENUE Cité de l'Entreprise et de la Formation
 5 rue de Bruxelles BP 3349 12033 RODEZ Cedex 9
 Site de Rodez : 5, rue de Bruxelles - Site de Millau : 38 boulevard de l'Ayrolle
 Tél : 05 65 77 77 00 Mail : fpc@campus12avenue.fr Web : www.campus12avenue.fr